



# Concertation post bac au MESRI : vers la sélection à marche forcée !

vendredi 8 septembre 2017, par [Bariaud](#)



La rentrée universitaire se fait cette année (encore !) dans les pires conditions. Nous avons suivi, depuis la fin du mois de juin, les difficultés d'affectation des bachelier.es dans le supérieur. Il en reste encore plusieurs milliers sans affectation, pour la plupart issus des voies technologiques et professionnelles du lycée, beaucoup d'autres affectés par défaut. Certain.es, dégoûtés, se tournant vers l'enseignement privé. Le recours au tirage au sort pour certaines filières a été unanimement dénoncé, le ministère et le gouvernement ont dû communiquer rapidement sur la question et se sont engagés à y mettre fin pour la prochaine rentrée. Cet engagement sera difficile à tenir puisque le manque de places et les problèmes d'orientation sont entièrement liés à la politique de baisse budgétaire et de dérégulation de l'enseignement supérieur menée depuis des années et non au seul logiciel APB, qui ne reste qu'un outil.

Comment développer les formations du 1er cycle post bac en baissant les budgets alloués, en diminuant les postes, en précarisant les personnels, en renonçant à toute politique nationale ? Depuis les lois LRU Pécresse-Fioraso qui mettent en place l'autonomie et les fusions des universités, nous en dénonçons les effets pour les personnels et pour les étudiant.es.

Aujourd'hui le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation cherche à réformer le 1er cycle post bac sans remettre en cause ces orientations de fond : budget amputé de 331 millions d'euros malgré la promesse de sanctuarisation (95 millions pour les seules universités) ; ordonnance permettant encore plus d'autonomie et de fusion pour les universités, écoles et établissements de recherche ; développement des partenariats publics-privés sans contrôle ; recherche avant tout de rentabilité des établissements.

Mme Vidal annonce une « concertation » large pour préparer la réforme. Ce sont plus de 50 réunions qui sont programmées dans les semaines à venir. Préparées et annoncées dans la précipitation, celles-ci ne permettront pas de prendre réellement l'avis des personnels et des étudiant.es, ni d'entendre leurs propositions. Le ministère rendra ses arbitrages dès la fin du mois d'octobre ! Comme pour les ordonnances sur la loi travail XXL, ce gouvernement adopte une stratégie de communication qui ne laisse pas la place à la négociation, il avance masqué sans dévoiler de manière explicite ses choix politiques : mise en place d'une sélection pour l'entrée des jeunes dans le supérieur ? Orientation en fin de troisième ou de seconde pour les lycéen.es ? Remise en cause des statuts et missions des enseignant.es du supérieur ? De plus cette réforme précède celle annoncée du baccalauréat et celle qui se profile sur la formation professionnelle, autant de questions qui sont liées et qui impacteront très fortement les fondements et principes de tout le système éducatif et de formation de notre pays !

La FERC CGT réaffirme son attachement à une Education de la maternelle à l'université, gratuite, laïque, déployée sur tout le territoire pour l'ensemble des jeunes, et d'un grand service public de la formation qui permettent d'acquérir des qualifications tout au long de la vie. A l'heure où se creusent les inégalités spatiales, sociales, économiques, notre projet d'une éducation et d'une formation émancipatrices pour toutes et tous est plus que jamais d'actualité. Les étudiant.es et les salarié.es de l'enseignement supérieur et de la formation trouveront la FERC CGT à leur côté dans toutes les mobilisations à venir.

Montreuil, le 8 septembre 2017